

Enquête sur la structure des salaires 2012

Salaires en hausse, moins de postes à bas salaires

Selon la nouvelle enquête sur la structure des salaires de la Confédération, le salaire médian s'est élevé de 13,4 pour cent entre 2002 et 2012, passant à 6118 francs. Durant la même période, la proportion de bas salaires a reculé pour atteindre 10 pour cent. Les différences de salaires entre hommes et femmes n'ont en revanche pas diminué. L'Union patronale suisse formule à ce sujet un certain nombre de remarques.

L'enquête sur la structure des salaires de l'Office fédéral de la statistique (OFS) montre qu'entre 2002 et 2012, le salaire médian a augmenté de 13,4 pour cent en termes nominaux, passant à 6118 francs bruts. Il affiche une hausse de 3,2 pour cent depuis 2010. Nous avons donc assisté à un accroissement significatif des salaires pendant une période où l'économie a traversé des phases difficiles. Les salaires réels sont eux aussi en hausse, puisque le renchérissement est resté quasi nul ces dernières années. Pour l'Union patronale suisse (UPS), la Suisse doit cette évolution positive au bon fonctionnement de l'économie et à l'accès privilégié au marché de l'UE qui résulte des accords bilatéraux.

La Suisse en exemple

L'Union patronale suisse (UPS) se félicite aussi du recul, de 10,5 à 10 pour cent, de la proportion des emplois à bas salaires. Les salaires de ce segment ont augmenté de 9,5 pour cent. Autre fait intéressant: en 2010, selon l'OCDE, la Suisse figure parmi les quatre pays affichant la plus faible proportion de bas salaires. Notre pays a donc valeur d'exemple à l'échelle européenne. C'est encore plus vrai si l'on prend en considération le faible taux de chômage que connaît la Suisse.

La tendance inverse suivante peut être observée: tandis que la part des bas salaires chez les hommes est passée de 5,2 à 5,9 pour cent entre 1996 et 2010, elle a au contraire reculé de 23 à 18,4 pour cent chez les femmes. Dans certains secteurs, les salaires ont augmenté sous l'effet de l'internationalisation croissante des entreprises suisses. Il en a ré-

sulté un glissement du salaire médian et le relèvement corrélatif de la limite des bas salaires, sans diminution du pouvoir d'achat. La Suisse est parvenue à faire reculer encore sa proportion de bas salaires. Dans des pays comparables au nôtre et au degré d'internationalisation similaire, anglo-saxons par exemple, les proportions de bas salaires sont nettement plus élevées.

Comparaison internationale

L'écart salarial s'est quelque peu creusé entre 2002 et 2012. Les disparités entre le haut et le bas de la pyramide des salaires sont passées d'un facteur de 2,6 à un facteur de 3. Il convient toutefois de relativiser ces chiffres et de les comparer en tenant compte du contexte général. Soulignons notamment le fait que les bas salaires ont eux aussi augmenté dans l'ensemble. Pour l'UPS, l'écart salarial est principalement imputable au phénomène de l'internationalisation.

Selon une étude d'Avenir Suisse, les disparités salariales sont comparativement faibles en Suisse. Quasi aucun autre pays de l'OCDE ne connaît une répartition aussi équitable des revenus et de la prospérité. C'est ce que montre l'analyse des revenus fondée sur l'indice de Gini.

Écart salarial existant

L'enquête sur la structure des salaires met en évidence une différence de salaires entre hommes et femmes. Entre 2010 et 2012, cette différence relevée dans l'économie privée s'est de nouveau creusée de 0,5 point, pour atteindre 18,9 pour cent. Cette différence repose au premier chef sur des motifs structu-

rels. L'âge, le niveau de formation ou le niveau de responsabilité sont des facteurs importants dans la définition des salaires et expliquent en partie la différence entre les sexes.

«Les résultats sont le reflet d'une économie variée et performante!»

Selon l'OFS, le nombre de femmes sans formation postobligatoire est toujours sensiblement supérieur à celui des hommes du même âge. Pour réduire ce déficit structurel, l'accent devrait être mis en priorité sur la question de la formation. Une amélioration du système de formation constituerait le meilleur facteur d'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

L'égénéralisation simultanée des chances et des salaires nécessite des moyens appropriés. A cet égard, le partenariat social entre employeurs et employés a fait ses preuves. Il tient compte de manière égale des salaires et des chances et débouche sur des solutions utiles aux intérêts de la Suisse dans son entier. Dans ce contexte, l'UPS s'efforce aussi, par son initiative «Marché du travail 45 plus», d'apporter sa contribution à l'égalité des chances. Pour résumer le point de vue de l'UPS, les résultats de l'enquête sur la structure des salaires sont le reflet d'une économie suisse variée et performante, affichant par ailleurs un bilan sociopolitique très favorable. ■